



RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1979 B 00171

Numéro SIREN : 315 549 352

Nom ou dénomination : ADREXO

Ce dépôt a été enregistré le 17/02/2015 sous le numéro de dépôt 1364

RECEPTION
GTC AIX
13 FEB. 2015

ADREXO SAS

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 836.000,00 euros
ZI des Milles, Europarc de Pichaury, Bâtiment D5
1330 avenue Guilibert de la Lauzière, BP 30460
13592 Aix-en-Provence Cedex 3
RCS Aix-en-Provence 315 549 352

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 14 NOVEMBRE 2014 10 HEURES AU SIEGE SOCIAL DE LA SOCIETE

LA SOUSSIGNEE

Spir Communication, société anonyme au capital de 24.981.644 euros, dont le siège social est situé ZI des Milles, Europarc de Pichaury, Bâtiment D5, 1330, avenue Guilibert de la Lauzière BP 30460, 13592 Aix-en-Provence cedex 3 et dont le numéro unique d'identification est 317 082 675 R.C.S. Aix-en-Provence,

La signature du présent procès-verbal tiendra lieu de feuille de présence à la présente séance.

L'associé unique est appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 – Révocation du mandat de Directeur Général de Monsieur Patrick SCHUSTER,
- 2 – Nomination d'un nouveau Directeur Général.

Messieurs Patrick SCHUSTER et Matthias BAULAND, invités par l'associé unique, la société Spir Communication, sont présents.

APRES AVOIR PRECISE que les sociétés KPMG Audit et Ernst & Young et autres, co-commissaires aux comptes, dûment et régulièrement convoquées sont absentes excusées,

APRES AVOIR RAPPELE les raisons pour lesquelles l'associé unique envisageait la révocation du mandat de Directeur Général de Monsieur Patrick SCHUSTER,

Que divers entretiens ont eu lieu entre l'associé unique, représenté par son Directeur Général, Monsieur Thierry VALLENET, et Monsieur Patrick SCHUSTER, Directeur Général de la société Adrexo, au sujet des divergences stratégiques apparues entre ces derniers,

Que Monsieur Patrick SCHUSTER et Monsieur Thierry VALLENET ont été en mesure de discuter de ces divergences lors de débats contradictoires et de confirmer leur désaccord sur la stratégie de la Société,

Que Monsieur Patrick SCHUSTER a été invité à s'expliquer et à présenter ses observations au cours de la présente séance de l'associé unique,

Après discussion, l'associé unique a constaté que les divergences stratégiques apparues entre le Directeur Général de la société Adrexo et l'associé unique perduraient,

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES

PREMIERE DECISION

En application de l'article 16 alinéa 2 des Statuts de la Société, la société SPIR COMMUNICATION SA, associé unique, décide de révoquer pour cause de divergences stratégiques Monsieur Patrick SCHUSTER de son mandat de Directeur Général de la Société avec prise d'effet au 14 novembre 2014.

SECONDE DECISION

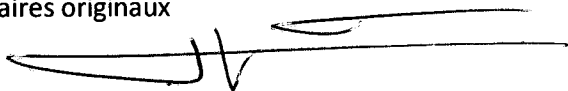
Monsieur Matthias BAULAND demeurant La Petite Mignarde. 3488 Route de Sisteron. 13100 Aix-en-Provence est désigné Directeur Général avec prise d'effet au 14 novembre 2014 pour une durée d'une année prenant fin à l'issue de la séance de l'associé unique statuant sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat.

Monsieur Matthias BAULAND déclare accepter les fonctions qui lui sont conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par les Statuts, la loi et les règlements en vigueur, notamment en ce qui concerne le cumul du nombre de mandats qu'une même personne peut occuper.

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme des présentes pour effectuer toutes formalités légales de publicité.

Fait à Aix-en-Provence
Le 14 novembre 2014

En quatre exemplaires originaux


La Société SPIR COMMUNICATION SA
Son Directeur Général, Thierry VALLENET


Matthias BAULAND
Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général

Bon pour acceptation des fonctions de directeur général